

# MOTIONS PROPOSÉES

AGE RÉGION EUROPE

DOCUMENT N° 8

Novembre 2020



INSPIRING GIRL SCOUTS AND GUIDES ACROSS EUROPE

Document AGE N°	Motion proposée	Proposant	Admissibilité au vote	Majorité requise	Résultats du vote
N° 1 - Règles de procédure	<b>Proposition de motion 1</b> Que l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) approuve l'utilisation pendant l'AGE 2020 de la Région Europe, le document AGE N°1 Règles de procédure tel que diffusé en septembre 2020	Comité Europe	Vote des membres à part entière et associés	Majorité simple	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
N° 1 - Règles de procédure	<b>Proposition de motion 2.1</b> Que l'AGE nomme Eline Marie Groeholt à la présidence de l'AGE Région Europe 2020	Comité Europe	Vote des membres à part entière et associés	Majorité simple	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
N° 1 - Règles de procédure	<b>Proposition de motion 2.2</b> Que l'AGE nomme les personnes suivantes pour faire partie de l'équipe de procédure pour l'AGE 2020 Région Europe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jess Bond</li> <li>• Elena Konstantinidou</li> </ul>	Comité Europe	Vote des membres à part entière et associés	Majorité simple	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
N° 1 - Règles de procédure	<b>Proposition de motion 2.3</b> Que l'AGE nomme les personnes suivantes pour servir comme scrutateurs pour l'AGE 2020 Région Europe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Barbara Calvi</li> <li>• Fiona Lejosne</li> </ul>	Comité Europe	Vote des membres à part entière et associés	Majorité simple	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>

AGE Document N°	Motion proposée	Proposant	Admissibilité au vote	Majorité requise	Résultats du vote
N° 2 – Ordre du jour	<b>Proposition de motion 3</b> Que l'AGE approuve pour utilisation pendant l'AGE, le document AGE N°2 Agenda tel que diffusé en septembre 2020	Comité Europe	Vote des membres à part entière et associés	Majorité simple	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
N° 3 - Rapport financier 2019	<b>Proposition de motion 4</b> Que l'AGE approuve le Rapport financier Région Europe 2019	Comité Europe	Vote des membres à part entière	Majorité des deux tiers	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
	<b>Proposition de motion 5</b> Que l'AGE approuve l'introduction d'un plafond sur la contribution volontaire européenne, dans lequel les organisations membres paient le taux d'adhésion à part entière jusqu'à 250.000 membres et 50 pour cent seulement du taux d'adhésion pour tous les membres supérieurs à ce nombre.	Comité Europe	Vote des membres à part entière	Majorité des deux tiers	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
<p>Avec cette motion, le Comité Europe vise à accroître la transparence et la prévisibilité des revenus de la Région Europe.</p> <p>Nous proposons l'introduction d'un nouveau plafond qui réduirait la dépendance de la Région européenne à l'égard de l'évolution de l'adhésion et de la situation financière dans les plus grandes organisations membres, soutenant ainsi la planification à long terme tant pour le Comité européen que pour les OM touchés par l'introduction du plafond.</p> <p>Avec l'introduction de ce nouveau plafond, les revenus de la Région Europe seront légèrement réduits, mais resteront à un niveau où nous pourrions continuer notre proposition de valeur en tant que plaque tournante pour le guidisme et le scoutisme en Europe, et réaliser le renforcement des capacités, les relations extérieures, les programmes et les événements.</p> <p>Lors de l'AGE d'Édimbourg en 2011, il a été décidé d'introduire un plafond qui stipule qu'aucune OM ne devrait contribuer à hauteur de plus de 50 % des revenus provenant de la contribution européenne de la Région Europe. Toutefois, aucune OM n'est actuellement au-dessus de ce seuil. Par conséquent, l'introduction de ce nouveau plafond fondé sur les chiffres des membres complètera celui qui existe et fournira un soutien et une motivation supplémentaires pour la croissance des adhésions.</p>					

AGE Document no.	Motion proposée	Proposant	Admissibilité au vote	Majorité requise	Résultats du vote
N° 6 – Contribution volontaire européenne 2021	<b>Proposition de motion 6</b> Que l'AGE approuve la Contribution volontaire européenne pour 2021	Comité Europe	Vote des membres à part entière	Majorité des deux tiers	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
<p>Veillez noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le document propose que la contribution volontaire européenne que chaque organisation membre doit verser en 2021 ne soit pas majorée de l'augmentation de 2 % initialement votée lors de la 16<sup>ème</sup> Conférence européenne en raison de la pandémie de COVID-19</li> <li>le document propose que les organisations membres puissent demander une réduction de 25 % de leur CVE 2021 à cause du COVID-19</li> </ul>					
N° 7 – Budget de la région Europe 2021	<b>Proposition de motion 7</b> Que l'AGE approuve le budget 2021 de la Région Europe	Comité Europe	Vote des membres à part entière	Majorité des deux tiers	Pour: <input type="checkbox"/> Contre: <input type="checkbox"/> Abstentions: <input type="checkbox"/>
<p>A noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>en raison de la pandémie de COVID-19 et des incertitudes existantes, nous ne sommes pas en mesure de fournir un projet de budget clair pour 2022. Par conséquent, le budget pour 2022 sera adopté à l'AGE en 2021.</li> </ul>					